

DEGRAISSANT DESINFECTANT MOUSSANT

Le DEGRAISSANT DESINFECTANT MOUSSANT ALIMENTAIRE nettoie, dégraisse et désinfecte toutes les surfaces pouvant entrer en contact avec les produits alimentaires. Homologation n° 9500083

■ INDICATIONS

Nettoyage et désinfection de toutes les surfaces en contact avec les denrées alimentaires : sols, murs, plans de travail, gros matériel, véhicules de transport alimentaire, chambres froides...

■ MODE D'EMPLOI

Le DEGRAISSANT DESINFECTANT MOUSSANT s'utilise :

- en trempage à la dilution de 1 % (5 pressions de pompe pour 10 litres d'eau)
 - en canon à mousse, en centrale venturi avec Foamer ou en spray moussant, à la dilution de 3 %.
- Rincer à l'eau potable après chaque utilisation.

■ COMPOSITION QUALITATIVE

Chlorure de didécylméthylammonium (20g/l), en présence de tensio-actifs non ioniques, d'une oxyde d'amine et d'un agent complexant.

■ DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES

- Solution limpide incolore
- Densité à +20° C : $1,090 \pm 0,007$
- pH du produit pur à +20° C : $12,5 \pm 0,5$
- pH en dilution (3 %) : environ 12,0
- Tension de surface à +20° C : 26 ± 2 mN/m
- Stockage : entre +5° C et +35° C

■ PROPRIETES TECHNOLOGIQUES

Solution aqueuse utilisable à froid.
Ne pas utiliser sur alliages légers.

■ PROPRIETES MICROBIOLOGIQUES

Le DEGRAISSANT DESINFECTANT MOUSSANT est conforme aux normes AFNOR d'efficacité antimicrobienne :

Homologué en traitement bactéricide. Dose d'emploi 1 %.

- Bactéricide (NF EN 1040 - NF T 72-150)
- Bactéricide en présence d'eau dure 30° f ou de lait 1 % (NFT 72-170)
- Bactéricide vis-à-vis de *Lactobacillus plantarum*, *Salmonella enteritidis* et *Listeria monocytogenes*.

■ PRECAUTIONS D'EMPLOI

R34 Provoque des brûlures

Produit d'usage externe. Ne pas avaler.

S2 : Conserver hors de portée des enfants.

S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, et consulter un spécialiste.

S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage.

S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette)

■ CONDITIONNEMENT

4 bidons de 5 kg

Bidon de 25 kg

